

PASSERELLES

VERS LE COLLOQUE UFORCA POUR L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
JACQUES-LACAN

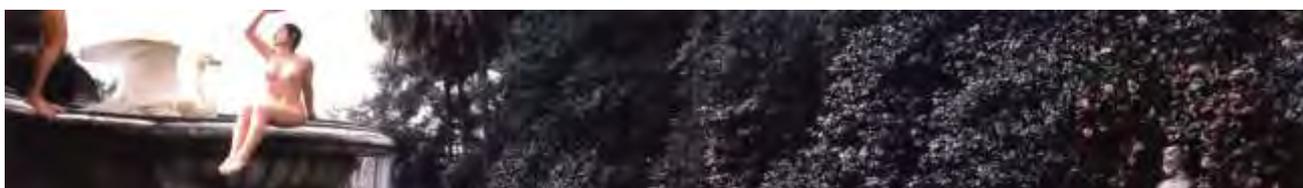
LES 25 & 26 MAI 2013

Quand les désirs deviennent des droits

Le désir et la loi

Vendredi 5 avril 2013

Numéro 6



Passerelles est une publication épisodique et transitoire qui permet jusqu'au colloque Uforca de mai prochain de publier des textes courts (2000 à 4000 signes) portant sur les différents aspects du thème : *Désir d'enfant, désir de mariage, choisir son sexe, sa mort, son mode de jouir.*

Au thème « Quand les désirs deviennent des droits, Jacques-Alain Miller a souhaité qu'on associe le thème « *Le désir et la loi* ». La publication prochaine du *Séminaire VI* n'y est certainement pas pour rien.

Bientôt seront transmis dans *Passerelles* des éléments du programme du colloque de mai et nous vous réservons un scoop sensationnel !!

N'attendez plus, inscrivez vous !

Vous pouvez adresser vos textes à :

cdls@wanadoo.fr ; jp.deffieux@orange.fr

EDITION : Penelope Fay, Xavier Lacombe, Guislaine Panetta

Énigme féminine et désir d'enfant

Chantal Bonneau

Section clinique de Nice

L'histoire de la psychanalyse est traversée par la question de l'énigme féminine. Longtemps, une réponse à cette énigme se formalisait par le fait qu'être une femme, c'était être mère. Freud, pour qui la sexualité féminine était un « dark continent »¹, tentera de cerner cet îlot rebelle sans y parvenir. J. Lacan, dans son retour à Freud, écrira : « Il n'y a pas à proprement parler, dirons-nous, de symbolisation du sexe de la femme comme tel »². Le déplacement de la question de la féminité du champ sexuel vers celui de la jouissance marquera une étape décisive dans l'enseignement de Lacan. Ce virage, abordé dans *Encore*, déploie la question de la jouissance, côté homme, dans le registre de la jouissance phallique et, côté femme, dans le registre de la jouissance phallique mais pas-toute, puisque les femmes ont accès à une autre jouissance, qui est jouissance du corps dont elles gardent le secret.

Au XXème siècle, la naissance d'un enfant participait de l'idée de la famille déjà existante. Aujourd'hui, comme le souligne Éric Laurent³, la naissance d'un enfant s'est libérée de l'existence de la famille. Pourquoi vouloir un enfant à tout prix ? C'est parfois la menace du temps qui passe qui vient faire sonner l'urgence de « l'horloge biologique ». Face à l'impossible écriture du rapport sexuel, des fictions s'inventent qui font tenir ensemble, au gré des contingences, la demande du sujet et les aléas de sa vie.

Une jeune femme, proche de la quarantaine, célibataire, vient me rencontrer pour comprendre la raison de ses échecs amoureux. Les hommes dont elle tombe amoureuse sont des hommes mariés qui ne permettent pas qu'un projet de vie se construise. Un ami très cher, beaucoup plus jeune qu'elle, tient une place capitale dans sa vie. Lors de sa dernière rupture amoureuse, il a été présent et attentif. Leur lien s'en est trouvé modifié. Devenus amants, ils commencent une relation qui bouscule ses repères. Elle ne veut pas perdre l'ami mais elle ne veut pas non plus renoncer à cet amour nouveau. La grande différence d'âge plane cependant comme une menace. Ils se promettent liberté et transparence absolue dans la relation. Quand elle arrive dans mon cabinet, l'horizon s'est obscurci.

Les yeux braqués sur son « horloge biologique », elle veut un enfant. Elle n'a jamais envisagé sa vie sans enfant. « On n'est pas une femme si on n'a pas d'enfant ». Elle a un appartement, un travail, des relations sociales, des amis, une famille, mais elle n'a pas d'enfant. Dans un moment d'apaisement avec son ami, elle lui parle de ce désir qu'il rejette aussitôt. Sa demande est réduite à un simple énoncé : qu'il lui fasse cet enfant, rien

1 Freud S., *La question de l'analyse profane*, NRF, Gallimard, 1985, Paris, p. 75.

2 Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les psychoses*, Paris, Seuil, 1981, p. 198.

3 Laurent É., « L'enfant à l'envers des familles », *La Cause freudienne*, n°65, Paris, Navarin, mars 2007, p. 50.

ne sera attendu de lui en retour. Face à son refus, elle décide alors de poursuivre un projet : faire un enfant par fécondation in vitro.



Durant les séances, elle a évoqué les déboires de sa vie amoureuse, sa relation fusionnelle et impossible avec ce jeune homme mais elle n'a pas pu interroger la question féminine. L'enfant est la réponse au vide de sens qu'elle trouve dans sa vie. S'appuyant sur la caution médicale, elle vient, dans une dernière séance, me dire que sa décision est prise. Elle ira jusqu'au bout. J'en prends acte.

Ces quelques séances ont permis d'extraire la façon dont un sujet, aux prises avec les coordonnées de son être féminin, trouve - en usant de la science - à obturer sa question féminine en la recouvrant d'un « avoir un enfant » qui évince la dimension du partenaire-symptôme, pour l'inscrire en tant que mère dans le lien social selon un schéma plutôt classique.

Où sont les insignes ?

Bruno Alivon

Section clinique de Bordeaux

Nina est une jeune fille de 13 ans, c'est son état civil qui le dit. Pour moi qui la rencontre depuis maintenant quelque temps, il y a une gêne à le dire ainsi. Si anatomiquement Nina est bien une fille, subjectivement son choix est tout autre. Elle le formule ainsi : « Depuis petite, à quatre ans, j'ai choisi de changer d'identité. J'avais dit que je voulais être un garçon ». C'est un choix subjectif singulier, quasi inaugural, et très nettement assumé par Nina.

Cela contrevient à l'ordre naturel, Napoléon ne s'y retrouverait pas avec son aphorisme : *l'anatomie c'est le destin*⁴. Nina rencontre parfois des bonnes volontés qui voudraient lui parler de tradition, lui apprendre ce que c'est qu'être une fille et les semblants de notre société qui en découlent. Cela n'est pas anodin pour elle. Voilà ce qu'elle dit après ce jour où on l'a habillée en fille pour s'avancer parmi les autres : « On m'a fait faire des choses que je déteste, m'habiller en fille. On voudrait me changer mais je ne suis pas d'accord, je veux rester comme je suis. Quand je suis habillée en fille, j'ai honte qu'on me voie comme ça. Tout le monde me regarde et je n'aime pas ça ». Quand elle est habillée en garçon, ce

⁴ Cité par J.-A. Miller, « Mariage Homosexuel : oublier la nature », *Le Point* n°2103, 3 janvier 2013.

qui est en général le cas, elle dit que « Ce n'est pas pareil. Déjà il n'y a pas beaucoup de monde qui me regarde, et puis ils ne se moquent pas ».

Voilà qui explique son choix d'une position sexuée masculine. S'habiller en garçon constitue un voile qui la protège du déchaînement des regards qui, sans cela, la visent et dénudent son être pour la confronter à une honte ravageante. Être un garçon est une solution trouvée par Nina pour border une jouissance envahissante. Cela lui permet d'être parmi les autres de façon plus paisible, de se bricoler un lien social supportable pour elle. Elle a une formule tout à fait éclairante qui permet de saisir ce qui est en jeu pour elle. Elle note que, dans son collège, filles et garçons se trompent pour s'orienter vers leurs toilettes respectives. Elle explique que : « C'est à cause des insignes, les insignes fille et garçon se sont effacés ». Merci Nina de nous ramener à l'enseignement du Dr Lacan. La sexuation est une affaire d'insigne. Les positions sexuées homme/femme n'existent qu'en rapport avec le signifiant phallique.

Pour Nina, il y a un effacement fondamental, une forclusion, une impossibilité d'avoir recours à cet insigne phallique. C'est la raison pour laquelle elle doit bricoler, à sa mesure, différents arrangements pour faire avec. Son choix identitaire d'une sexuation masculine en est le socle, et lui permet d'élaborer d'autres modalités de suppléance, car c'est quelqu'un de doué.

Si l'enseignement de Lacan, relayé par l'actualité, nous apprend à apprécier pour chacun le tranchant de la position féminine, il s'avère aussi qu'elle n'est pas de tout repos. Les femmes sont *pas-toute* nous indique Lacan, *pas-toute* phalliques. Au-delà des semblants et de la mascarade féminine, c'est une position sexuée qui confronte à une jouissance supplémentaire, un excédent de jouissance, qui tend vers l'infinitude. Nina a fort à faire pour appareiller la jouissance avec laquelle elle est aux prises, et il est fort probable que



son choix sexué soit une défense contre cet *en plus* qui serait pour elle *en trop* et insupportable.

Nina nous révèle donc la singularité que revêt le choix sexué pour chacun, et l'importance qu'il y a à respecter cela sans en rabattre du côté de la nature. Elle nous rappelle également comment dans notre monde moderne la question de l'effacement des insignes de la sexuation est tout à fait prégnante. «

Nous voyons déjà, dans le XXI^e siècle, un désordre croissant de la sexuation⁵ », énonce Jacques-Alain Miller. Ceci est de structure, inhérent à notre condition d'être de langage,

⁵ Miller J.-A., « Le réel au XXI^e siècle – Présentation du thème du IX^e Congrès de l'AMP », *La Cause du désir* n°82, Navarin, Paris, octobre 2012, p. 94.

de parlêtres. Le signifiant phallique est bien peu consistant face au réel sans loi. Les positions sexuées ne vont pas de soi, c'est pourquoi Lacan souligne que cette bipartition de l'homme et de la femme est à chaque instant fuyante⁶.

J.-A. Miller nous conseille d'écouter le poète Paul Claudel : « *Il y a autre chose à dire aux générations qui viennent que ce mot fastidieux de "tradition"* »⁷.

Avec Nina, je me suis attaché à accueillir et soutenir sa profonde singularité et à l'accompagner dans la construction toujours plus fine des solutions qu'elle trouve pour faire avec les exigences d'avoir un corps sexué.

Désir du rêve, droits et devoirs du rêveur

Nathalie Georges Lambrichs

Section clinique Paris Ile-de-France

Je me risque dans une zone de moi peu formulée, à savoir l'espace entre les désirs et les droits tel qu'il s'est défini pour accueillir ces deux signifiants sous l'égide des prochaines Journées UFORCA. Il faut savoir que je viens du droit, que j'ai fait dans la Faculté parisienne unique à l'époque où s'enseignait cette discipline un long cursus, qui s'est terminé par deux DESS, l'un de philosophie du droit, l'autre d'Histoire des institutions publiques et des faits sociaux. Sans doute ces choix dans la marge manifestaient-ils que j'étais en délicatesse avec la pratique du droit, quand il se révéla que l'étant aussi et surtout avec le



« désir », je fonçai dans la nasse analytique. Depuis, j'y suis toujours... et voici qu'aujourd'hui l'un et l'autre, le droit et le désir, non seulement se sont pluralisés et articulés, mais se sont renversés en quelque sorte, puisque ce sont maintenant les désirs qui deviennent des droits... Comment cette métamorphose s'est-elle produite ? Que recèle-t-elle ?

Les, des, le, un, du

Notons que l'écart subtil entre « les », définis, et « des » indéfinis renforce l'opération diabolique, façon « apprenti-sorcier », présente dans cette démultiplication du désir ; ce n'est pas sans renforcer l'unicité d'un certain désir, celui du psychanalyste. La psychana-

⁶ Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XIX, ...ou pire, Paris, Seuil, 2011, p. 187 et suivantes.

⁷ Miller J.-A., « Mariage homosexuel : oublier la nature », *op. cit.*

lyse est seule aujourd'hui à ne pas céder sur cette exigence du Un : le un par un exigible dans sa pratique au départ de toute cure le met en exergue. Ailleurs, c'est, si j'ose dire, démultiplication urbi et orbi, ce qui donne, traduit en en norme mâle, « bordel et débandade ». Les désirs ne se comptent plus, ils s'indexent à toute nouveauté, tout gadget, mettant au défi les savants de trouver à chacun son neurone-miroir.

Je verrais la preuve qu'il n'y a de singulier désir que du psychanalyste dans le fait que si celui-ci a des corrélats, ce ne sont pas des droits mais des devoirs.

Pourtant, au long d'une cure – un « long » qui peut l'être, long –, c'est bien son procès que l'analysant instruit, moyennant quoi l'Autre scène ressemble à un prétoire où l'analysant revêt les insignes de tous les acteurs.

J'ai eu à connaître d'un texte écrit par un auteur, longtemps analysant, après que son médecin lui eut dit qu'il était atteint d'un cancer de la prostate. Il y narre un rêve, qu'il eut à la suite de cette annonce, et l'analyse en tous ses éléments comme une métaphore de « son » cancer. Puis, il le met en lien avec ce qu'il appelle son cauchemar, récurrent pendant de nombreuses années, où un cri retenu dans sa gorge l'éveillait, sans autre « contenu » (compte-nu ?) qu'une angoisse extrême. Il lui apparaît, dit-il, que cette angoisse se trouve maintenant nommée, et que, s'il n'ignore pas que certains signifiants, comme « cancer » ont le pouvoir d'augmenter l'angoisse au lieu de la tamponner, le rêve a précisément permis, mettant ce signifiant en compagnie de quelques autres, de l'appivoiser, sinon de le neutraliser.

Vivre ou mourir : du droit au rêve au désir de dire encore

Le droit au rêve, imprescriptible sans doute, frappe ici en tant qu'il se couple avec un devoir de rêver, pour supporter l'épreuve et en sortir vivant. Il voile le désir de mort en l'interprétant sur son versant de vie.

Si je précise que cet analysant singulier, dont la cure mit en évidence un authentique désir d'écrire dont l'émergence figura pour lui la fin de son analyse, fut un malade équanime, subissant et appliquant les procédures prescrites par la médecine contemporaine avec un égal respect marqué pour tous les intervenants qu'il fut amené à rencontrer, qui travailla jusqu'à l'heure ultime, c'est qu'il me semble que ce cas d'exception milite discrètement pour que soit considéré un certain droit de rêver dans les services de soins où les paroles délivrées aux malades induisent chez ceux-ci des effets-sujet. Carolina Koretzky montre, dans son remarquable livre intitulé *Le Réveil. Une élucidation psychanalytique* paru en ce début 2013 aux PUR, comment le rêve peut, entre le désir de réveil et celui de dormir, venir appareiller le dur désir de durer et donner ainsi l'empan du devoir du sujet à l'endroit de son existence même. Tant il appert que « la structure, c'est-à-dire le rapport à un certain savoir, la structure, elle, n'en démord pas. Et le "désir" comme on traduit improprement, est strictement, durant toute la vie, toujours le même". » (Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXI, « Les non-dupes errent », première leçon, 13 novembre 1973, inédite).

Pour être si basique, en suis-je moins psychanalyste ? Je l'espère, puisque ne pas l'être reste la question, bien distincte, de se compter un.

UNIVERSITE POPULAIRE JACQUES-LACAN
COLLOQUE DES SECTIONS CLINIQUES

ANIME PAR JACQUES-ALAIN MILLER

Quand les *désirs*
deviennent des *droits*

Droit au mariage - Droit à l'enfant
Droit de choisir :
son sexe - sa mort - son mode de jouir



Samedi 25 mai 2013, 10h-18h - Dimanche 26, 9h-13h
à la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris V^e

Accueil samedi à partir de 9h30

**BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avec votre règlement à
UFORCA, 15, place Charles Gruet, 33000 Bordeaux**

INDIVIDUELLE : 85 €

FORMATION MEDICALE CONTINUE : 85 €

ETUDIANTS : 42 € (sur justificatif)

Nom / prénom :

Adresse-CP-ville :

..... Email :

FORMATION PERMANENTE : 185 €

Les bulletins d'inscription et les dossiers sont à adresser avant le 1 mai 2013

Nom / prénom du salarié :

Nom et adresse complète de l'institution :

.....

Tél. : Fax : Email :

Nom du responsable Formation Permanente :

UFORCA POUR L'UPJL